



**Animateur référent**

Marie-Laure BLANC  
FREDON BN  
02.31.46.96.53  
ml.blanc.fredonbn@wanadoo.fr

**Animateur suppléant**

Marielle SUIRE  
CA 76  
02.35.59.47.50  
marielle.suire@seine-maritime.  
chambagri.fr

**Directeur de la publication**

Daniel GENISSEL  
Président de la Chambre  
régionale d'agriculture de  
Normandie

BSV consultable sur les sites  
de la DRAAF, des Chambres  
d'agriculture et des partenaires du  
programme

Abonnez-vous sur  
[www.chambre-agriculture-normandie.fr](http://www.chambre-agriculture-normandie.fr)

Action pilotée par le Ministère chargé  
de l'agriculture et le Ministère chargé  
de l'environnement, avec l'appui  
financier de l'Agence Française pour  
la Biodiversité, par les crédits issus  
de la redevance pour pollutions  
diffuses attribués au financement du  
plan Ecophyto2.



Le temps reste estival avec quelques brumes matinales et des températures un peu moins élevées.

L'essentiel de la  
semaine

**Poireau - oignon** : présence de thrips dans de nombreuses parcelles.

**Salade** : toujours des pontes et des chenilles de noctuelle au Mont saint Michel et Créances, risque important.

**Chou** : présence abondante des papillons dans les parcelles, risque important de chenilles.

**Carotte - persil – céleri** : toujours des captures de mouche de la carotte dans le nord et sur la côte ouest du Cotentin.

**SOMMAIRE :**

POIREAU .....	2
OIGNON .....	4
SALADE .....	5
CHOU .....	7
CAROTTE – CELERI - PERSIL .....	10

**Auxiliaire ou ravageur ?**

Des coccinelles et des piérides du chou et de la rave sont en activité dans les parcelles de chou.

Savez-vous différencier leurs pontes ?



Ponte de la piéride du chou  
Les œufs sont allongés en forme de pain de sucre de 1,5 mm de haut et 0,6 mm à la base, **côtelés**, jaune citron et placés côte à côte.



Ponte de coccinelle  
Les œufs sont déposés en groupe, **NON côtelés**.  
 C'est un auxiliaire

## POIREAU :

Suivi :

Bassin	Parcelles suivies	Stade
Mont Saint Michel	5 parcelles plantées	De 4-5 feuilles en pépinière à 8-9 feuilles en parcelle plantée.
La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
Lingreville	1 parcelle en AB piégeage teigne	
Coutances	1 parcelle en AB piégeage teigne	
Créances	1 pépinière en AB et 4 parcelles plantées	
Surtainville	2 pépinières dont 1 en AB	
Val de Saire	5 parcelles plantées	

### Thrips :

#### Observations :

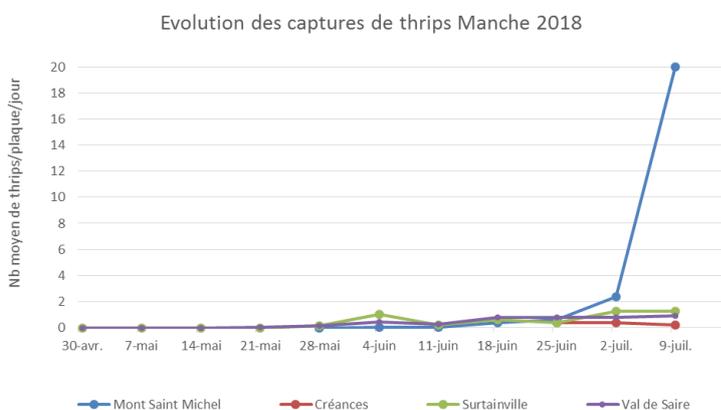
Les fortes températures de la semaine ont permis aux thrips de se multiplier dans les parcelles. Ils sont présents dans tous les secteurs.

- Mont Saint Michel : des adultes et des larves sont présents dans les cinq parcelles sur 8 à 24% des plants.
- Créances : des adultes et des larves de thrips ont été notés dans toutes les parcelles du réseau sur 8 à 76% des plants.
- Val de Saire : des adultes sont observés dans une parcelle sur 22% des plants.
- Surtainville : des thrips sont présents dans une pépinière sur 8% des plants.

#### Relevé des pièges :

Les captures sont en très forte augmentation sur la zone du Mont Saint Michel.

Sur les autres secteurs, les captures restent plutôt stables.



Modélisation Thrips CTIFL/SILEBAN sur plateforme INOKI au 09 juillet.

	Date théorique des émergences d'adulte
<b>Mont Saint Michel</b>	Emergence ce milieu de semaine
<b>Créances</b>	Pas d'émergence cette semaine
<b>Surtainville</b>	Pas d'émergence cette semaine
<b>Val de Saire</b>	Emergence imminente

#### Prophylaxie :

- L'irrigation (bassinage) constitue une mesure d'atténuation des populations
- La rotation des cultures
- Le choix variétal

Evolution du risque : au vu de la météo qui reste favorable, des vols enregistrés et des thrips présents en parcelle, **les conditions sont toujours favorables** à l'augmentation des populations.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal, et de la présence de thrips dans les poireaux.

L'observation de vos parcelles est indispensable.

**Mouche de l'oignon et mouche des semis :**Observations :

Il n'a pas été observé de nouveaux dégâts dans les parcelles.

Relevé des pièges :

Des captures de mouches des semis sont enregistrées sur le secteur de Créances.

Nuisibilité :

Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.

Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.

Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entraînant une pourriture et la destruction des racines.

Prophylaxie : protection par bâchage des semis et des jeunes plantations.

Evolution du risque : des captures sont enregistrées, le risque est toujours présent sur les toutes jeunes plantations.

**Teigne :**Observations :

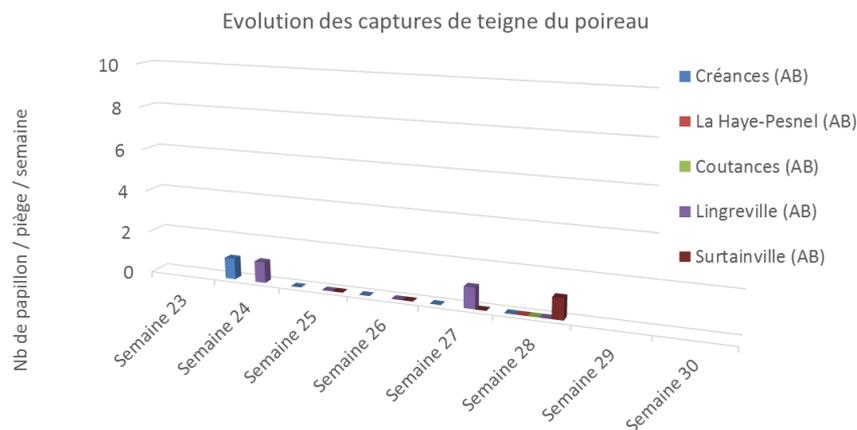
Aucune chenille n'a été observée.

Relevé des pièges :

Une capture sur le secteur de Surtainville.

Evolution du risque :

Le risque débute dès la présence de chenilles. Pour le moment, le risque est quasi nul. Observez attentivement vos parcelles.



**Attention risque de confusion possible dans les pièges**

**Teigne du poireau**  
(1 point blanc)

**Teigne des crucifères**  
(1 ligne blanche)

**Rouille :**

Quelques taches ont été observées en parcelles :

- Mont Saint Michel : présence dans une parcelle sur 12% des plants, uniquement sur les feuilles les plus âgées,
- Créances : pas de tache récente,
- Val de Saire : dans une parcelle sur 66% des plants,
- Surtainville : aucune pustule récente.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque : le temps sec actuel n'est pas favorable à l'extension de cette maladie.

Evolution à surveiller dans les parcelles en fonction de la sensibilité variétale, du créneau de production et de la présence de forte rosée.

**Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec notamment :**

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, Lycée de Coutances, SILEBAN et les producteurs

## OIGNON :

Suivi :

Bassin	Parcelles suivies	Stade
Mont Saint Michel	2 parcelles de semis	5-6 feuilles à tout début bulbaison

### Mildiou :

Aucune tache n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou causé par le champignon *Peronospora destructor* à partir du stade 2 feuilles.

Modélisation Miloni INOKI au 9 juillet sur semis ou plantation réalisés début 2018.

STATION	DATES DES DERNIERES CONTAMINATIONS	GENERATION EN COURS	DATES SORTIES DE TACHES ESTIMEES PAR LE MODELE
MONT SAINT MICHEL	21 juin	2	A affiner dans le prochain bulletin

Les prévisions fournies ici sont sous réserve de l'évolution des données météo et ne prennent pas en compte l'irrigation.

### Seuil indicatif de risque :

1<sup>ère</sup> génération : aucun risque.

2<sup>ème</sup> génération : le risque mildiou débute pour les bulbilles et les oignons de semis précoces.

3<sup>ème</sup> génération : le risque mildiou débute pour les oignons de semis.

Le risque est immédiat lorsque du mildiou sporulant est observé dans le secteur, quelle que soit la génération.

### Prophylaxie :

-voir dans les BSV précédents

Evolution du risque : le temps sec limite cette maladie. Observez attentivement vos parcelles notamment en cas de forte rosée.

### Thrips :

Suite aux conditions estivales, des populations de thrips sont présents dans les parcelles suivies sur 75 à 85% des plants.

Relevé des pièges : cf. le paragraphe poireau.

### Nuisibilité :

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

### Evolution du risque :

Restez vigilant, **les conditions sont toujours favorables** à l'augmentation des populations.



Larves de thrips au cœur du feuillage

## SALADE :

Suivi :

Bassin	Parcelles suivies	Type	Stade
<b>Mont Saint Michel</b>	4 parcelles	Laitue	
<b>La Haye-Pesnel</b>	2 parcelles	Frisée	8 feuilles à début pommaison
<b>Créances</b>	1 parcelle en AB	Laitue	
<b>Surtainville</b>	2 parcelles dont 1 en AB	Laitue	
<b>Val de Saire</b>	1 parcelle	Batavia	Série semaine 20
	4 parcelles	Batavia - laitue	Série semaine 20 à 25

## Noctuelle gamma :

Observations :

- Mont Saint Michel et Créances : comme la semaine dernière, la présence de pontes et de toutes jeunes chenilles est observée dans toutes les parcelles sur ces deux secteurs sur 24 à 100% des laitues observées.
- La Haye-Pesnel : aucun œuf et aucune chenille
- Val de Saire et Surtainville : aucun œuf et aucune chenille.

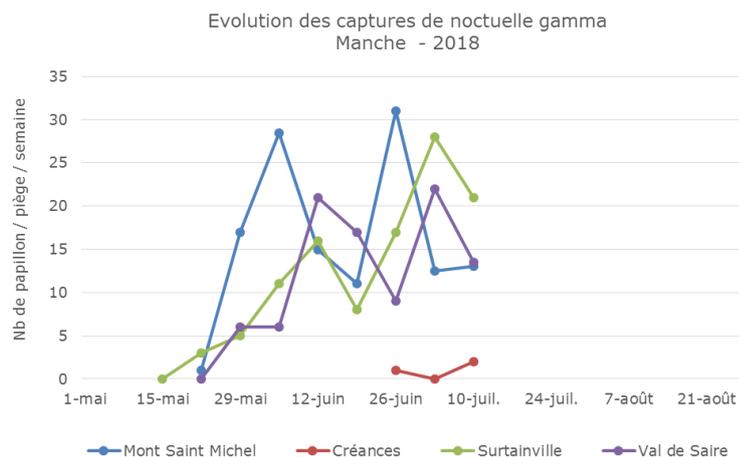
Piégeage :

Les captures sont en recul sur les secteurs du val de Saire et de Surtainville. Elles sont quasi stables au Mont Saint Michel et à Créances.

### Nuisibilité :

Une femelle peut pondre jusqu'à 1000 œufs. La durée d'incubation des œufs varie entre 3 et 18 jours selon la température. Le développement des chenilles dure environ 1 mois.

Les dégâts sur les salades sont causés par l'alimentation des chenilles ainsi que par leurs déjections.



Pour en savoir plus : [http://arena-auximore.fr/wp-content/uploads/2014/12/NOCTUELLE\\_WEB.pdf](http://arena-auximore.fr/wp-content/uploads/2014/12/NOCTUELLE_WEB.pdf)

Evolution du risque :

Au vu des conditions météo toujours favorables, de la forte présence dans certaines parcelles et des captures, **la pression reste importante.**

Il convient d'observer régulièrement vos parcelles afin de détecter les toutes jeunes chenilles.

## Puceron :

Aucun puceron n'a été observé cette semaine dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

La pression reste faible. Surveillez vos parcelles ainsi que la présence de la faune auxiliaire.

## Thrips :

Des thrips ont été observés dans les parcelles de laitues au Mont saint Michel sur 8 à 60% des plants.

Evolution du risque :

Les conditions actuelles chaudes et sèches sont favorables au développement des thrips. Observez vos parcelles afin de repérer les thrips.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec notamment :

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, Lycée de Coutances, SILEBAN et les producteurs

**Mouche des semis :**Observations :

La présence de symptômes de « cœur rouge » est en recul au Mont Saint Michel.

Relevé des pièges :

Nb moyen de mouche/piège/semaine	22 mai	28 mai	4 juin	11 juin	18 juin	25 juin	2 juillet	9 juillet
<b>Mont Saint Michel</b>	9,5	Terre dans les pièges	29	16	23	21	Changement de parcelle	15

Les captures sont en recul dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Observez vos parcelles, des captures sont toujours enregistrées.

**Mildiou :**

Quelques taches sont toujours constatées au Mont Saint Michel sur des stades récolte et dans le nord Cotentin.

Prophylaxie :

- arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- attention à la densité de plantation,
- désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Evolution du risque :

Le temps sec actuel devrait permettre de limiter le développement de cette maladie. Restez vigilants et surveillez vos parcelles notamment si du mildiou est présent dans l'environnement en cas de variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte.

**Nécrose marginale / bordage :**

Avec les forts pics de températures, des phénomènes de nécrose sur les extrémités des feuilles sont constatés dans les parcelles de frisées au Mont Saint Michel, obligeant à d'importants parages.

Evolution du risque :

Il s'agit d'un phénomène physiologique, non parasitaire, lié aux conditions climatiques.

**CHOU :**

Suivi :

Département	Parcelles suivies	Stade
Surtainville	1 parcelle de chou cabus	Plantation semaine 18
	1 parcelle de navet	Récolte
Val de Saire	1 parcelle de chou de Milan	Plantations semaines 18 à 19
	3 parcelles de chou cabus	
	1 parcelle de navet	Semis semaine 21

**Altise :**

Aucune altise n'a été observée dans les parcelles du réseau.

**Prophylaxie :**

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- La pose d'un voile dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque.

**Evolution du risque :**

La pression reste faible. Cependant les conditions climatiques sont favorables, il convient de rester vigilant sur les jeunes plants de chou (de la plantation à 10 feuilles), de jeunes navets et de radis afin de repérer les premières altises.

**Puceron cendré et puceron vert :**

Il n'a pas été observé de puceron dans les parcelles du réseau.

**Evolution du risque :**

La pression est faible. Surveillez vos parcelles notamment celles en début de pomaison. Observez l'installation et l'action de la faune auxiliaire.

**Mouche du chou :**

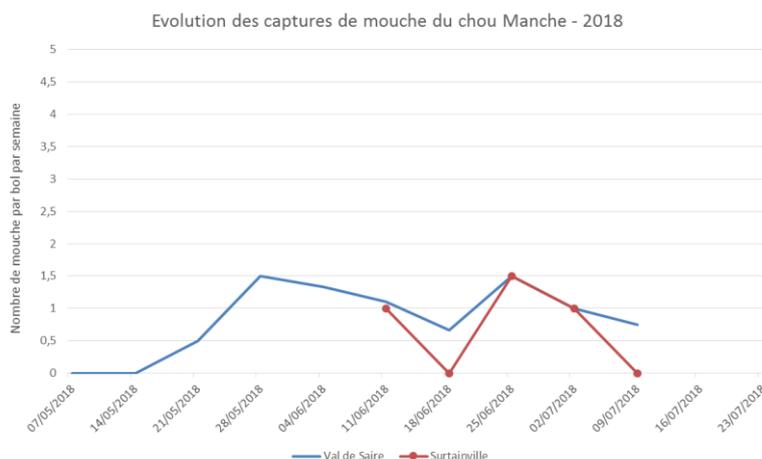
Les captures sont en recul.

**Prophylaxie :**

- La pose d'un voile sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

**Evolution du risque :**

Quelques captures sont toujours enregistrées, le risque reste présent sur les jeunes plantations, les pépinières et tout le cycle des crucifères racines.



## Chenilles phytophages :

### Observations :

Toujours une très forte activité des adultes de piérides dans les parcelles de chou sur toutes les zones.

Des chenilles sont observées dans une parcelle de Surtainville sur 32% des choux.



Œufs piéride rave



Chenille piéride rave



Papillon de piéride (Sileban)



Ponte piéride chou (Sileban)



Jeunes chenilles piérides chou



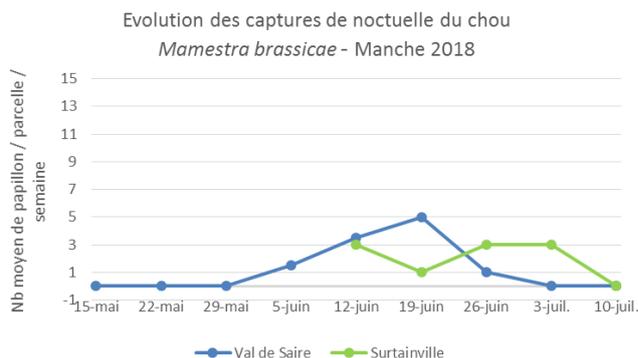
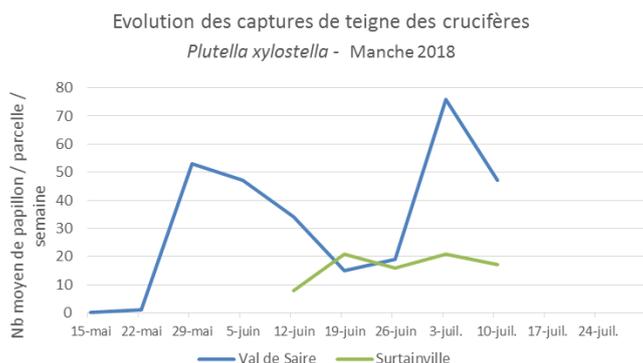
Papillon de teigne



Chenille de teigne

Relevé des pièges :

Même en recul, les captures de teigne restent importantes. En revanche, celles de noctuelle sont nulles.

Evolution du risque :

Les papillons de piérides sont toujours très actifs, **le risque reste important**. Observez au revers des feuilles pour repérer les œufs et les chenilles. Observez également le cœur des choux sur les jeunes plants et sur les séries en début de pomaison afin de repérer les chenilles qui peuvent s'y loger.

**Tenthrède de la rave :**

Des attaques de tenthrède de la rave sont toujours observées dans une parcelle du val de Saire sur 30% des navets.

Nuisibilité :

Ce sont les larves, fausses chenilles qui sont responsables des dégâts.

Les jeunes larves décapent la face inférieure des feuilles ou les trousent, tandis que les larves plus âgées, de couleur foncée, rongent les feuilles à partir de la face inférieure et du bord, ne laissant subsister que les nervures.

Evolution du risque :

Les conditions sont toujours favorables. Observez attentivement vos parcelles de jeunes plants de chou, de radis et de navet afin de repérer les jeunes larves.

**Alternaria :**

Cette maladie est stable dans les parcelles du val de Saire et encore en progression à Surtainville.

Prophylaxie :

- Eliminer les reliquats de culture après récolte.
- Eviter les plantations serrées pour favoriser l'aération.
- Pratiquer des rotations longues.
- Eliminer les crucifères adventices.

Evolution du risque :

Les conditions favorables à cette maladie sont un temps chaud et humide. Le temps sec actuel n'est pas favorable mais il convient de surveiller les parcelles en cas de brumes locales.

**Pigeon :**

Des dégâts de pigeon sont toujours constatés dans deux parcelles du val de Saire.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées le risque est important, surveillez vos jeunes plantations.

## CAROTTE – CELERI - PERSIL :

Suivi :

Bassin	Parcelles suivies	Stade
<b>Mont Saint Michel</b>	3 parcelles de céleri-rave 4 parcelles de carotte	Croissance De 4 feuilles à début grossissement
<b>Créances</b>	2 parcelles de carotte	De 3 à 4 feuilles
<b>Surtainville</b>	1 parcelle de carotte 1 parcelle de céleri	Semis et plantation semaine 10
<b>Val de Saire</b>	1 parcelle de persil 1 parcelle de céleri branche 2 parcelles de carotte	Mise en place semaine 11 Plantation semaine 19 Semis semaines 13 et 22

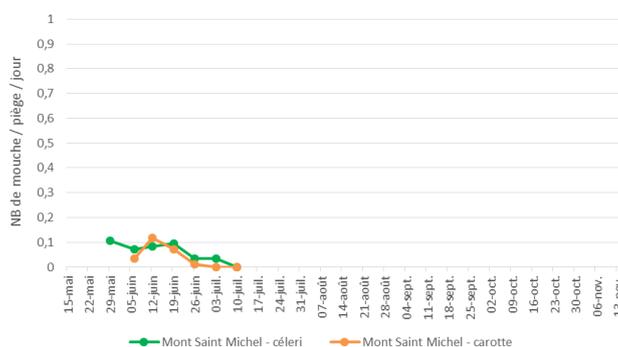
### Mouche de la carotte :

Relevé des pièges :

Mont Saint Michel :

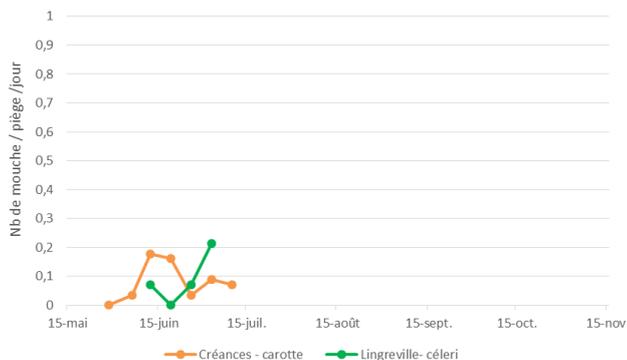
Cette semaine, les captures sont nulles.

Evolution des captures de mouche de la carotte  
Mont Saint Michel - 2018

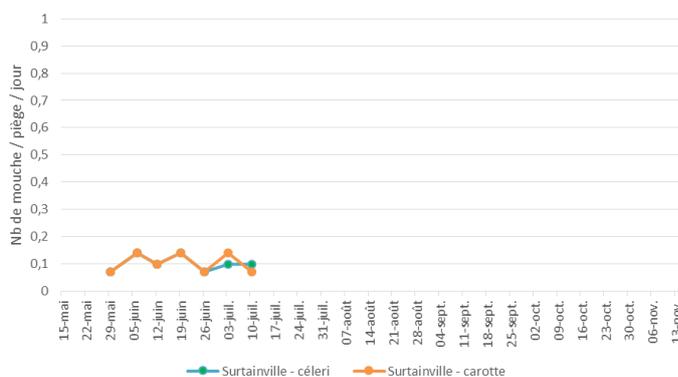


Côte ouest du Cotentin : Créances – Lingreville et Surtainville, des captures sont toujours enregistrées sur ces secteurs.

Evolution des captures de mouche de la carotte  
Lingreville Créances - 2018



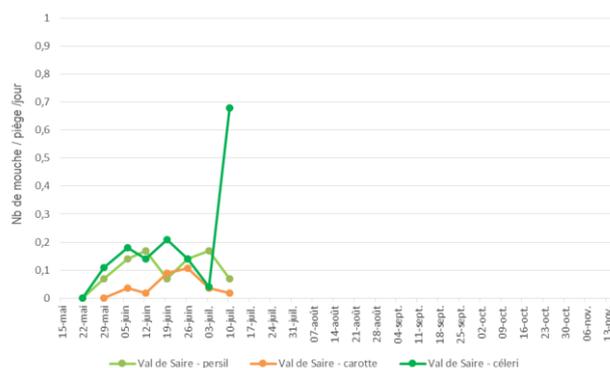
Evolution des captures de mouche de la carotte  
Surtainville - 2018



Val de Saire :

Une reprise est constatée dans la parcelle de céleris.

Evolution des captures de mouche de la carotte  
Val de Saire - 2018



Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec notamment :

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, Lycée de Coutances, SILEBAN et les producteurs

**Prophylaxie :** la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées (Ombellifères).

#### Evolution du risque :

Selon les secteurs, l'activité est hétérogène. Des vols sont toujours en cours sur la côte ouest du Cotentin et dans le val de Saire. Evolution à suivre avec les prochains relevés. Les températures >25°C sont défavorables au vol des adultes.

#### **Puceron :**

Il n'a pas été observé de puceron dans les parcelles du réseau.

#### Seuil indicatif de risque :

Carotte : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.

Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.

Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

#### Evolution du risque :

Surveillez vos plantules et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles.

#### **Mouche du céleri :**

Des galeries sont toujours notées dans une parcelle de céleri de Surtainville sur 88% des plants.

**Nuisibilité :** les larves sont responsables des galeries observées sur le feuillage du céleri et peuvent provoquer le dessèchement du feuillage des jeunes plantules.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/16461/hypp-Characteristiques-du-ravageur-et-de-ses-degats>

#### Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branche : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.



Mines sur céleri

**Prophylaxie :** la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

#### Evolution du risque :

Evolution à suivre.



**Note nationale BSV**



**Les abeilles, des alliées pour nos cultures :  
protégeons-les !**

[http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Note%20nationale\\_abeilles%20et%20pollinisateurs\\_2018\\_v12\\_def.pdf](http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Note%20nationale_abeilles%20et%20pollinisateurs_2018_v12_def.pdf)

Crédit photos : FREDON BN sauf mention particulière

**Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec notamment :**

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, Lycée de Coutances, SILEBAN et les producteurs